



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**

communions luthérienne et réformée

Pentemont-Luxembourg

Paris, le 2 mai 2023

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire 2023 de l'association culturelle de l'Église protestante unie de Pentemont-Luxembourg

Chers frères et sœurs,

Le Conseil presbytéral vous invite à participer à l'Assemblée Générale de l'association culturelle « Église protestante unie de Pentemont-Luxembourg » (Loi 1905), **le dimanche 14 mai 2023, à 9h00, au temple de Pentemont, 106 rue de Grenelle Paris 7^e**. Le culte sera célébré à 10h30.

Cette assemblée délibérera sur l'ordre du jour suivant :

1. Constitution du bureau de l'assemblée. Vote à « carton » levé.
2. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2022, (celui-ci est disponible sur le site internet de la paroisse : www.epupl.org). Vote à « carton » levé.
3. Présentation du rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
4. Présentation du budget de l'exercice 2023.
5. Présentation du rapport du conseil presbytéral.
6. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Quitus. Vote à « carton » levé.
7. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Vote à « carton levé ».
8. Approbation du budget de l'exercice 2023. Vote à « carton » levé.
9. Élection d'un membre du Conseil presbytéral. Vote à bulletin secret.
10. Adoption des nouveaux statuts de l'association. Vote à « carton » levé

Nous vous rappelons que ne peuvent prendre part aux votes que les membres inscrits sur la liste des électeurs disponible à l'accueil pour émargement telle qu'arrêtée par le conseil presbytéral le 13 décembre 2022.

Très fraternellement.

Gilles Camincher
Président du conseil presbytéral

- Documents inclus dans cet envoi : Bilan, compte de résultat et annexe au comptes 2022 ; budget 2023 ; bulletin de vote pour un membre du CP
- Documents disponibles sur place le jour de l'Assemblée Générale : procès-verbal de l'AGO du 16 juin 2022, états financiers 2022, rapport du Conseil presbytéral, nouveaux statuts de l'EPUPL ; rapport du Commissaire aux Comptes contenant les comptes de résultat et bilan analytique 2022